



CP/OSMR/2025

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'ONU relocalise temporairement son personnel non essentiel de Goma (Nord-Kivu) sans interrompre ses opérations

**Kinshasa, 25 janvier 2025** : L'Organisation des Nations Unies relocalise temporairement son personnel non essentiel de Goma tels que le personnel administratif et d'autres qui peuvent continuer à accomplir leurs tâches depuis un autre lieu, en réponse à la détérioration de la situation sécuritaire au Nord-Kivu. Cette mesure vise à garantir la sécurité du personnel tout en maintenant les opérations essentielles de l'ONU dans la province.

Cette relocalisation n'affecte en rien l'engagement indéfectible des Nations Unies à fournir une aide humanitaire et à protéger les civils au Nord-Kivu. Le personnel essentiel reste sur le terrain pour assurer la continuité des opérations critiques, telles que la distribution de l'aide alimentaire, l'assistance médicale, l'hébergement et la protection des communautés vulnérables.

L'ONU collabore étroitement avec ses partenaires humanitaires et les autorités nationales pour garantir que l'aide vitale parvienne à ceux qui en ont le plus besoin et prévenir toute menace contre les civils. Ainsi, la relocalisation temporaire du personnel sera réévaluée en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire, dans l'objectif de restaurer pleinement la présence dès que les conditions le permettront.

Les Nations Unies réaffirment leur engagement profond envers les populations du Nord-Kivu et de la République démocratique du Congo, renouvelant leur soutien à la paix, à la stabilité et au développement dans la région.